



COMMUNE DE PONCHON

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 26 Novembre 2021

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Robert JOYOT, **Maire**.

Yannig MERLIN, Colette JOLLIVET, Denis ROLLAND, Geneviève DELABY **Adjoint**s.

Francine FAUQUEMBERGUE, Laurence LACHAPELLE, Myriam LEDOUX, Bruno CAFFIER, Nadège PERROTTE, Alain CHOTEAU, Nancy SUZÉ, Bernard LÉTUVÉ, Olivier WAUTERS **Conseillers**.

ÉTAIT ABSENTE :

A. F. LAMBRECHTS

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Geneviève DELABY

PARTICIPAIT À LA RÉUNION :

✓ Martine Cornet

Aucune observation sur le Compte Rendu de la séance du 22 octobre 2021.



1. Autorisation donnée au Maire :

Pour poursuivre les dépenses d'Investissement en attendant le vote du budget 2022, dans la limite du quart du budget 2021, soit 100 000 €

Accord unanime du Conseil Municipal

2. Décision Budgétaire Modificative.

Sur le budget du Parc Lacourt.

Pour tenir compte des travaux qui y ont été effectués, pour un montant de 3 750 € HT.

Accord unanime du Conseil Municipal



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

COMMUNE DE PONCHON

3. Bail de la Boulangerie.

Bail Commercial consenti à la SAS « Un p'tit bout de Tous » représentée par Mme Agnès Vasseur. Pour 9 ans à partir du 1^{er} janvier 2022, résiliable tous les 3 ans, pour 7 200 € par an, indexés.

Accord unanime du Conseil Municipal

4. Travaux du Logement Communal.

Nous avons fondé de grands espoirs sur le système PASS RÉNOVATION de la région des Hauts de France. Nous nous heurtons maintenant à l'impéritie de ses services.

Le Conseil Municipal agréé l'idée d'un courrier à Mr BERTRAND, Président de la Région des Hauts de France.

5. Modification des Statuts du SIBEPOVI.

Pour permettre l'ouverture du centre de loisirs pendant les vacances de Noël.

Accord unanime du Conseil Municipal.

6. Parkings de l'École.

8 places de parking en plus pour 20 155 € HT, qui peuvent faire l'objet d'un avenant au marché VRD.

Ces parkings seraient réservés à l'équipe éducative

Accord unanime du Conseil Municipal Le Conseil Municipal.

Étude en cours pour la création de parkings supplémentaires à l'angle de la rue des Quarterons et de la rue du Larris.

7. Contrat Territorial Global.

Pour les années 21, 22, 23 et 24.

Il remplace le Contrat Enfance Jeunesse.

Il est signé

⇒ Par la Caisse d'Allocations Familiales,

⇒ La Communauté de Commune de la Thelloise

⇒ Les communes qui font partie de la Thelloise, dont Ponchon.

Il permet à la commune de percevoir environ 5 000 € par an au titre de ses activités pour l'enfance.

Ce versement est néanmoins suspendu à la présentation de « fiches actions », qui seront établies par la commission périscolaire.

Accord unanime du Conseil Municipal pour la signature du contrat.

Mairie de PONCHON - 60430 PONCHON

Téléphone : 03 44 03 31 58

Mail : mairie.de.ponchon@orange.fr - Site internet : <http://ponchon.fr>



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

COMMUNE DE PONCHON

8. Vente de Terrain.

Au carrefour de Blainville, à l'angle de la RD 1001 et de la route de Tillard, un délaissé de terrain qui appartient à la commune.

Le propriétaire voisin en propose l'acquisition moyennant le prix de 4 € par m², tous frais à sa charge :

- ⇒ Mesurage,
- ⇒ Bornage,
- ⇒ Frais d'acte et divers

Acceptent cette proposition,

- ⇒ R. JOYOT, C. JOLLIVET, Y. MERLIN, G. DELABY, D. ROLLAND, N. PERROTTE, A. CHOTEAU, L. LACHAPELLE, B. LETUVE, F. FAUQUEMBERGUE.

S'abstiennent,

- ⇒ B. CAFFIER, N. SUZE

Votent contre cette proposition,

- ⇒ MY. LEDOUX, O. WAUTERS

La proposition est acceptée.

9. Chemin rural n° 24.

Il a été labouré par Mr Benoit BIBERON.

D. ROLLAND a rencontré Benoit BIBERON, pour lui demander de le remettre en état. Démarche sans succès, Benoit BIBERON refusant de s'exécuter.

Il lui sera donc officiellement demandé de faire le nécessaire.

10. Parc éolien.

Le Flan Sud-Ouest de PONCHON, visible de HODENC, de SILLY TILLARD, et de NOAILLES, mais non visible de PONCHON, présente un potentiel, selon la Société WPD Think Energy.

Le Conseil Municipal n'est pas séduit, et refoule le projet.

11. Réalisation d'une fresque sur le mur de la rue de la Fontaine Mignon.

Y. MERLIN en présente le projet. Cout du projet, 1 330 € TTC.

LE Conseil désire un léger remaniement de sa composition, et demande des précisions sur la durabilité de l'œuvre.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

COMMUNE DE PONCHON

12. Concours d'illuminations.

Une publicité supplémentaire devait intervenir courant décembre. Elle se fera sur le site de la Commune, et sur le groupe ponchonnois.

13. « My City Poket ».

Il s'agit d'une application informative téléchargeable par les habitants de PONCHON, proposée par Y. MERLIN, et par ELANCITE, au cout de 99.00 € HT par an pour la Commune.

Accord du Conseil Municipal pour essayer ce système sur un an.

Ce nouveau système de communication ne sera pas exclusif de ceux qui existent déjà :

⇒ Communication écrite :

- Gazette
- Bulletin AHCP

⇒ Site de la commune

⇒ Groupe ponchonnois

⇒ Système d'alerte de la Thelloise

QUESTIONS DIVERSES

- A. CHOTEAU signale le mauvais état de la rue des Faïenciers, entre Ponchon et Pierrepont.
- MY. LEDOUX désire qu'on établisse précisément et qu'on publie les circuits et les horaires des cars qui desservent l'École.
- N. SUZE signale la labellisation par la ville de CHÂTEAU-THIERRY de notre opération « Fables de la Fontaine ».
- Y. MERLIN signale le déboisement du terrain LENFANT, dans la cote du Larris. (Hors conseil : on demandera à l'IGN des photos datées de ces dernières années. Début de procédure en envoyant ces photos à la Préfète, au Procureur, à l'Architecte des Bâtiments de France).
- N. PERROTTE demande si les conseillers municipaux ont le droit de participer au concours d'illuminations.

Réponse : les membres du Jury ne peuvent être lauréats.

Date présumée du prochain Conseil

Vendredi 21 janvier 2022 à 19 h 00.